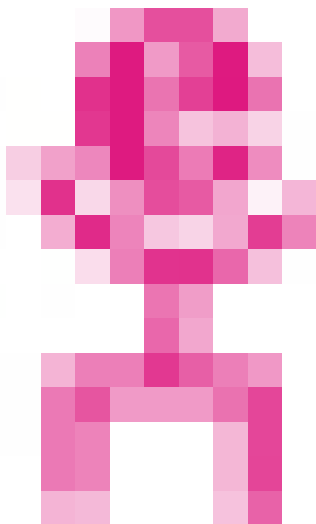


<https://dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6017>



# Epidémie de COVID-19 : Personnes vulnérables : quelques clarifications.

- SNES académique de Dijon - S3 - Editorial -



Date de mise en ligne : vendredi 19 juin 2020

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Les personnels souffrant d'une des pathologies entraînant une vulnérabilité de santé au regard du virus Covid19 (Décret n°2020 521 du 5 mai 2020) sont autorisés à rester en télétravail.

Une ASA ( autorisation spéciale d'absence = congé ) est délivrée uniquement si le télétravail n'est pas compatible avec les fonctions exercées. Attention, il s'agit bien d'une ASA et cela ne doit donc pas empiéter sur le quota de congés maladies ordinaires. En cas de problème, contactez votre section académique

Fiche 3 annexée à la Circulaire DGRH du 13 mai 2020 actualisée au 22 juin relative à la situation des personnels :

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### **Fiche 3 DGRH**

A la suite de cette information, le SNES diffuse une version actualisée de sa foire aux questions pour les personnels :

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### **FAQ du SNES (mise à jour au 18 juin)**

Archives :

Il vient de diffuser ce qu'il en sera au delà du 2 juin :

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### **Fiche ministérielle relative à la situation des personnels**

(au 3 juin)

A la suite de cette clarification, le SNES diffuse une version actualisée de sa foire aux questions pour les personnels :

<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

### **FAQ du SNES (mise à jour au 3 juin)**

Autres documents :

- Le ministère a aussi mis en jour sa FAQ Covid 19 :  
<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>  
**FAQ Covid 19 du ministère**  
<https://www.education.gouv.fr/media/67671/download>
- Modèle d'attestation que peuvent utiliser les établissements pour présentation à l'employeur :  
<https://dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>  
**Modèle d'attestation "Accueil"**